



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 10 novembre 2022

COMITE SYNDICAL DU 9 NOVEMBRE 2022 A VIRY

**COMPTE-RENDU**

**Nombre de délégués en exercice** : 22  
**Nombre de délégués présents** : 13  
**Nombre de délégués votants** : 13  
**Date de convocation** : 2 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf novembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Viry, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

**Présents** : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),  
**Excusés** : VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF),  
**Invité** : PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Presbytère (située à coté de l'Église) de Viry. Elle laisse ensuite la parole à Claude Barbier, 4ème adjoint de la commune, qui accueille à son tour les délégués.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR :**

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 07/09/22.
- 19h15 à 19h45 : Délibérations :
  - o Élection d'un nouveau membre du bureau,
  - o Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74.
- 19h45 à 20h30 : Questions diverses : Aide du Département dans le cadre du CTENS, Visite du centre technique de Présilly, Bilan du suivi de la migration au Défilé de l'Écluse, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

**BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :**

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 7 septembre 2022 :

**Samedi 10 septembre** – Chaumont : Inauguration de la nouvelle bibliothèque. Séance de dédicaces des ouvrages du SIV par Jacques Bordon et Dominique Ernst. Une vingtaine de participants.

**Samedi 10 septembre** – Viry : Sortie Découverte « *Évaluer la qualité d'un ruisseau !* ». En compagnie de Luc Mery de l'association Apollon 74, les 26 participants ont pu découvrir l'indice biologique global normalisé ou « IBGN », qui permet d'évaluer la qualité hydrobiologique d'un cours d'eau (en l'occurrence la Laire) par l'intermédiaire de la composition des peuplements d'invertébrés ! Les animaux prélevés à l'aide de filets ont ensuite été observés à la loupe binoculaire, dans les locaux d'Apollon74 à Saint-Julien en Genevois.

Luc Mery explique que cette animation a pu mettre en évidence les qualités remarquables du Nant des Tassons, affluent de la Laire, alimenté depuis quelques années par les réservoirs d'eau communaux.

Claude Barbier rappelle que des problèmes de décharges sauvages sont régulièrement constatés sur les berges de la Laire. Il souhaiterait qu'Apollon74 puisse sensibiliser les propriétaires riverains à ce sujet.

**Mardi 13 septembre** – Musièges : Intervention de l'entreprise spécialisée C. Vistalli pour l'entretien par broyage mécanique léger des prairies sèches du Clos Digny et de La Cueille (Site Natura 2000 du Massif du Mont Vuache). Fiche Action n°1 du CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles) « Vuache Champagne Genevois ». Pour information, l'entreprise est également intervenue fin août sur les pâturages du Vuache (Mesure n°2 du CTENS).

**Jeudi 15 septembre** – Thyez : Présentation de la toute nouvelle exposition itinérante du SIV « *Les rencontres animales ... le jeu de l'amour et du hasard* » dans le cadre du Forum de la Biodiversité organisé par la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB), partenaire du SIV. Mesure n°19 du CTENS.

**Samedi 17 septembre** – Pays du Vuache : Le SIV, l'association Apollon74, la société ATMB et la Communauté de Communes du Genevois (CCG) ont organisé l'opération « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète* ». Cette opération de nettoyage s'inscrivait dans le cadre du « World CleanUp Day ».

Sept communes du SIV ont participé à l'opération : Chaumont, Chênex, Clarafond-Arcine, Jonzier-Epagny, Valleiry, Viry et Vulbens. Soit au total 120 bénévoles (élus, habitants et jeunes enfants) qui se sont mobilisés, permettant de ramasser environ 20 m<sup>3</sup> de déchets incinérables et 10 m<sup>3</sup> de ferrailles ! Tous les déchets ont été centralisés à Savigny, dans deux bennes mis à disposition par la CCG.

Jean-Luc Roth propose que cette opération permette également de nettoyer les forêts (Chênex, Valleiry, Malagny, etc.). Une seconde journée pourrait par exemple être organisée au printemps ?

Lorelei Dupont rappelle que la CCG avait déjà imaginé de proposer une date commune pour les nettoyages de printemps. Elle estime que c'est une bonne chose si le SIV reprend le flambeau.

Luc Mery invite les délégués à cartographier les dépôts sauvages sur <https://sentinellesdelanature.fr/>

Le SIV étudiera la possibilité d'organiser une journée de nettoyage au printemps 2023, avec un moment de convivialité à l'issue.

**Du 19 au 30 septembre** – Pays du Vuache : Mise en place de différents mobiliers de balisage et d'information par l'équipe technique du SIV :

- Nouveaux poteaux directionnels à Dingy-en-Vuache (Liaison Mairie – Bloux) et à Chevrier (Église),
- Un panneau sur la Gélinothe des Bois, à proximité de l'Oratoire Saint-Victoire (Chevrier),
- Un panneau pour renforcer le balisage du GR « *Saint Jacques de Compostelle* » au Malpas (Chaumont),

- Un panneau de sensibilisation pour la remarquable prairie sèche d'Entremont (Clarafond-Arcine),
- Un tout nouveau point d'informations touristiques, sur la propriété du SIV située le long de la RD 1206 (Chevrier).

**Mardi 20 septembre** – Saint-Julien en Genevois : Installation de l'exposition itinérante « *Les rencontres animales ...* » au sein de l'Arande, pour une durée d'un mois. Animations scolaires assurées par la municipalité.

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** – Jonzier-Epagny : Animation « *Le verger, une nature à déguster !* ». Malgré une météo pluvieuse, 25 personnes (adultes et enfants) ont participé à cette journée, avec transformation de pommes et de poires en jus (atelier animé par la Maison du Salève) et dégustation de variétés traditionnelles. Parallèlement, les bénévoles de l'association Apollon74 ont réalisé l'entretien du pré verger.

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** – Présilly : Inauguration du centre technique « Salève Vuache » situé dans la zone artisanale des Grands Prés, en présence d'élus du Syndicat Mixte du Salève (SMS), de la Présidente du SIV et de plusieurs parlementaires.

**Mardi 4 octobre** – Archamps : Comité de pilotage n°3 pour le Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) « *Salève – Vuache - Usses* », destiné à présenter le projet d'animation pour l'année 2023.

Stéphane Patry explique que le dossier déposé le 15 octobre prévoit du temps de travail des chargés de missions (SMS, SIV et Syr'Usses) ainsi que du temps d'accompagnement par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-blanc et la Société d'Économie Alpestre et par des experts environnementaux. Le montant total du projet, cohérent avec le dossier PAEC déposé le 15 septembre, est plus élevé que les aides régionales disponibles ! D'autres sources de financement sont donc à trouver.

**Mardi 4 octobre** – Vublens (Centre ECLA) : Soirée de présentation / restitution de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache. A cette occasion, Sylvie Rinaldi et Luc Mery, membres du bureau SIV, ont remercié Yasmine Lachenal pour la qualité du travail réalisé. Puis les différents ABT, un « technique » pour les élus du territoire et un « grand public » pour la population et les scolaires, ont été remis aux nombreux participants. La soirée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.

François Cesmat estime qu'une présentation de ce travail au sein des communes est indispensable. David Excoffier propose de réserver cette présentation aux services techniques. Lorelei Dupont propose de cibler les commissions environnement et urbanisme.

Luc Mery pense que ce travail peut également servir aux agriculteurs qui souhaitent s'engager dans les futures MAEC (notamment pour la réalisation des diagnostics environnementaux).

**Vendredi 7 octobre** : Fin du contrat de Yasmine Lachenal, embauchée au sein du SIV en tant que chargée de mission « Biodiversité », dans le cadre d'un contrat de projet d'un an.

Des solutions pour permettre à Yasmine de poursuivre son travail sont à l'étude.

**Samedi 8 octobre** – Viry : Dernière animation ENS (Espace Naturel Sensible) de l'année : « *Chantier participatif à la Vigne des Pères* » / Entretien d'une prairie sèche récemment restaurée. Animation : Apollon74. 13 participants.

L'entretien d'une partie des secteurs habituellement gérés par le SIV a également été réalisé.

**Du 24 octobre au 4 novembre** : Accueil de Maxens Robineau-Pougnet, étudiant en Bac Pro GMNF à l'ISETA de Poisy, pour un stage de deux semaines au sein du SIV.

Missions : appui technique à la gestion des ENS du Pays du Vuache (Maîtrise de l'avancée des lisières et débroussaillage des zones envahies par les ligneux). Sites : Teppes de la Repentance, Crêt de Puits et Vigne des Pères (Viry), Champ Vautier (Chevrier), Prairie sèche d'Entremont et Marais des Hospices (Clarafond-Arcine).

**Mercredi 26 octobre** : Accueil des étudiants de la licence « Géographie & Aménagement » de l'Université Lyon 2, pour une journée de découverte des paysages du bassin Genevois (Salève le matin et Vuache l'après-midi).

**Dimanche 6 novembre** – Vovray-en-Bornes : 17<sup>ème</sup> rencontre autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache organisée par le SMS.

Sucés pour cette édition, avec une météo fraîche mais ensoleillée et une belle fréquentation.

---

Denis Chaumontet est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 7 septembre 2022.

---

## DELIBERATIONS :

### ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU :

*Conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal du Vuache et à la décision du Comité syndical, et suite au décès tragique de Madame Marie-Christine Mermier, Conseillère municipale de Clarafond-Arcine et membre du bureau du SIV, Madame la Présidente propose à l'assemblée de procéder à l'élection d'un nouveau membre du bureau.*

### **Élection d'un nouveau membre du bureau :**

*Madame la Présidente invite l'assemblée à élire un nouveau membre du bureau.*

*Un seul candidat : Monsieur François CESMAT*

*A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants : Nombre de votants : 13, Suffrages exprimés : 13, Majorité absolue : 7*

*Ont obtenu :*

*- Monsieur François CESMAT : treize (13) voix.*

***Monsieur François CESMAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé nouveau membre du bureau.***

### ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG74 :

***Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;***

***Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique, notamment son article 8 4° g) ;***

***Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 modifié pris pour l'application du 2ème alinéa de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements publics territoriaux ;***

*Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité syndical :*

- qu'il est opportun pour le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service,*

- que dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics de Haute-Savoie, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie a lancé une consultation sous la forme d'un marché négocié, ce qui, de par le nombre de fonctionnaires concernés, est de nature à améliorer les propositions financières et les garanties proposées,
- que le SIV a décidé de rejoindre la procédure de consultation et a donné mandat en ce sens au CDG74,
- que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie a informé la collectivité de l'attribution du marché au groupement **DIOT SIACI /GROUPAMA** et des nouvelles conditions du contrat.

Après analyse de la proposition au regard des clauses du contrat, des garanties, de la couverture actuelle, des taux de sinistralité du SIV, de la pyramide des âges, des postes occupés, et des primes actuellement versées, Madame la Présidente propose aux membres du Comité syndical de donner suite à cette proposition et d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition suivante :

- Durée du contrat : 4 ans (date d'effet 01/01/2023) avec faculté de résiliation annuelle sous réserve d'un préavis de 6 mois.

### **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la C.N.R.A.C.L.**

#### ○ Risques garantis :

- Décès,
- Accident de service et maladie contractée en service,
- Longue maladie, longue durée (avec suppression de l'éventuelle franchise en maladie ordinaire lors d'une requalification),
- Maternité (y compris les congés pathologiques), adoption, paternité et accueil de l'enfant,
- Maladie ordinaire et temps partiel thérapeutique sans arrêt préalable.

Le temps partiel thérapeutique en lien avec un arrêt préalable, la mise en disponibilité d'office pour maladie, l'infirmité de guerre et l'allocation d'invalidité temporaire sont inclus dans les taux.

La formule de franchise retenue est une franchise de 10 jours consécutifs par arrêt en maladie ordinaire. Soit un taux global de **6,95 %**.

L'assiette retenue pour calculer la cotisation est composée obligatoirement du Traitement de base indiciaire (TBI). La collectivité souhaite également y inclure : la NBI, le SFT, le régime indemnitaire maintenu par l'employeur pendant les arrêts de travail, à hauteur de 40 % et les charges patronales, à hauteur de 40 %.

### **Le Comité syndical,**

Oui l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ADHERE** au contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition faite par Madame la Présidente,

**INSCRIT** au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

**AUTORISE** Madame la Présidente ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte du SIV, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Aide du Département dans le cadre du CTENS :** Une récente réunion avec le service environnement du Département (CD74) a permis de faire le point sur la demande de subvention du SIV, déposée le 15 mars dernier et concernant l'engagement de la seconde phase de travaux du contrat.

Sous réserve d'acceptation par le Président du CD74, le dossier qui sera présenté à la Commission permanente du 12 décembre prochain contiendra la quasi totalité des actions programmées en 2022 et 2023 ! Soit 20 mesures, concernant les acquisitions foncières, la restauration et l'entretien des sites ENS, les suivis qualitatifs, les chantiers participatifs, les animations scolaires et grands publics, les aménagements spécifiques, etc. De plus, les taux d'aide seront ceux pour lesquels le Département s'est engagé à la signature du contrat (60 à 80 % de financement).

En résumé : montant prévisionnel total des travaux (HT) : 172 795 €. Subventions attendues : 120 045 € (66%).

En revanche, à partir de 2024, la politique ENS sera basée sur de nouveaux taux d'aide (20 % pour les opérations de fonctionnement par exemple). En 2023, le SIV devra donc se pencher sur un nouveau projet pour les cinq années à venir (2024 à 2028) et définir ses priorités et ses orientations.

- **Visite du centre technique de Présilly** : L'assemblée approuve. A organiser au printemps 2023, avec l'équipe technique et le bureau du SMS (autour d'une fondue savoyarde ?).
- **Bilan du suivi de la migration au Défilé de l'Écluse** : Cette présentation est reportée.

Stéphane Patry propose de présenter à la place le diagnostic écologique de l'APPB du Crêt de Puits (Viry) par la méthode « Syrph the Net » (période 2021-2022). Cette étude a été réalisée par les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray (Doubs).

En résumé, une belle biodiversité de Syrphes (74 espèces) a été observée, malgré un échantillonnage limité. Cette biodiversité est liée à la mosaïque d'habitats présents sur cette petite surface, confortant ainsi les opérations de gestion du SIV. 6 espèces sont nouvelles pour la Haute-Savoie et plusieurs sont menacées ou en déclin en France : le Crêt de Puits est donc un site clé à conserver !

#### - **Divers** :

Luc Mery informe le Comité de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) régional 2022 qui a récemment été lancé pour valoriser les itinéraires St Jacques de Compostelle. Des financements régionaux sont disponibles. L'idée d'aménager la parcelle 0B 774 (future propriété du SIV située à proximité de la cascade de Borbannaz et du GR 65), avec une table de pique-nique couverte et éventuellement des toilettes sèches, n'a pas été retenue par le Conseil municipal de Chaumont.

En revanche une proposition d'implanter cet équipement à proximité du rocher Bataillard, sur la parcelle communale 0B 1296, a été faite. Ce secteur offrirait une zone de quiétude pour les pèlerins, en évitant des débordements possibles en bordure de route. Le SIV serait le maître d'ouvrage du projet, sous réserve qu'il obtienne des financements complémentaires. Après débat, l'assemblée approuve la proposition du Conseil municipal de Chaumont.

Luc Mery informe le Comité du dépôt de bilan récent du « Réseau Empreintes ». Ce réseau regroupait des collectivités, des établissements publics et des associations sur tout le territoire de la Haute-Savoie, autour d'enjeux partagés de sensibilisation et d'éducation aux patrimoines naturels et culturels. Le SIV avait dernièrement proposé sa candidature. Le réseau était essentiellement soutenu par le Conseil départemental de la Haute-Savoie. L'équipe professionnelle (5 personnes), chargée d'animer et d'accompagner les actions du réseau, a été licenciée.

Avant de clore la réunion, Madame la présidente propose au Comité d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 7 décembre 2022 à 19h**, sur la commune de Vulbens.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h45.

La Présidente,  
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,  
Denis Chaumontet